

L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

Un an.....50cts
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

4ième ANNEE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.

BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

JOLIETTE, JEUDI 12 JUILLET 1888

ANNONCES.

Liens insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 49

No. 2

LES DRAMES DE LA VIE ET DE LA MORT

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE I.

Les murs blanchis à la chaux, aux reflets laiteux, éclairaient les profondeurs de l'appartement; fouillant les moindres recoins d'une vaste cheminée, monument d'un âge dont les matériaux, empruntés aux sculptures du saint lieu, conservaient sous le badigeon la délicatesse du dessin et la richesse de l'ornementation. A côté, une gerbe de fleurs des champs trempait ses tiges dans un vase de pierre fouillé comme une guipure et sans doute l'ancien bémier de la chapelle.

Tout cet ensemble avait un cachet réel d'originalité artistique. La pièce se trouvait séparée en deux par un grand rideau tombant d'une poutre jusque sur le sol et formait ainsi deux appartements d'un côté la chambre à coucher avec le lit normand si élevé qu'il exige l'emploi d'un coffre, faisait office de gradin, pour permettre d'y arriver, et sur ce coffre un berceau avec ses quatre pieds berceurs suivant la mode de la campagne; de l'autre côté du rideau rien qu'une table en bois de chêne et un buffet décoré à sa partie supérieure d'assiettes à fleurs et de plats d'étain, les tons mats du métal alternent avec les couleurs vives des poteries, pour plancher la terre battue, on is tout cela propre, net, laissant aux yeux une impression semblable à la saveur du pain bis sur le palais d'un habitant des villes.

— Eh bien, Marthe, que dis-tu de notre ermitage? est-ce assez réussi? — C'est tout simplement merveilleux et je me demande, mon cher Robert, comment, avec aussi peu de ressources, tu as ainsi transformé cette chaumière en une gracieuse villa.

— Dame nature, je dois le dire, a fait quelques frais dont j'ai su tirer parti; je serais vraiment indigne de mon titre d'ingénieur, sorti premier de l'École centrale, si je n'avais entrevu dès l'abord, dans cette humble demeure, le trésor enfouï par les siècles. Tiens, fit-il en conduisant sa jeune femme près d'une fenêtre entrouverte sur le fond de la vallée, vois cette pièce d'eau dans laquelle le ruisseau, encore tout étourdi de sa chute, se recueille un instant; c'était un amas de cailloux éboulés de la montagne, une sorte de marais stagnant, en huit jours de travail j'ai fait enlever les pierres, les herbes tourbeuses pour les transporter ici près, creusant du même coup un bassin édifiant la digue qui le retient.

Cette treille qui, répand son ombre sur la table servie, n'était qu'une vigne centenaire à demi sauvage dont les ceps, accrochés sur les murs pendaient en saule pleureur; je j'ai détaché courbée, liée sur des cerclés et pour lui donner un compagnon de captivité, j'ai rattaché les pousses d'un rosier du Bengale, dont la tête éplorée battait à tous les vents; aujourd'hui les roses curieuses se montrent sous les pampres verts, et fleurs et feuilles se marient et s'entrelacent comme s'il en avait été toujours ainsi.

— Tout cela est d'un pittoresque achevé, observa Marthe, mais voilà qui est moins près de simple nature, fit-elle en s'approchant du bahut et en désignant la vieille tapisserie qui séparait l'appartement.

— Tu as raison, Marthe, deux objets d'art dédaignés dans une ferme et que Nanon m'a achetés pour un morceau de pain; cette tapisserie de Flandres, avec ses verdure, son dessin si correct, ses teintes si bien fondues et encore fraîches malgré les injures du temps, ce travail merveilleux enfin servait à couvrir le blé dans une grange et le bahut, aux fines sculptures, cachait les provisions de chanvre.

— Le diner est près, monsieur, vint dire Nanon mettant ainsi un terme à l'enthousiasme artistique de son jeune maître.

— Alors, à table! ma chère Marthe, mais où est Germaine? qu'en avez-vous fait, Nanon?

— La demoiselle est à table depuis longtemps; tenez, la voyez-vous assise sur ce tas de varechs doux et souples comme de la plume; regardez comme elle mord à belles dents le pain-bis de Nanon.

— En effet, la pauvre petite mangeait, avec un appétit tout nouveau pour elle, le pain grossier de la paysanne le préférant aux pâtisseries de la ville.

On s'assit devant la table rustique dressée sous les pampres et les roses; pas de nappe, mais un bois bien blanc frotté avec le sable de la grève, pas d'argenterie mais des couverts en étain brillants comme de l'acier; au milieu une belle dorée saisie toute vive par l'eau bouillante, conservant encore ses couleurs métalliques, est couchée sur un lit d'herbes aromatiques; autour, formant couronne, des crabes, des crevettes, des coquillages, fruits de la mer pleins d'appétence, un cruchon de cidre mousseux; mais, surtout, pour assainissement de ce repas la jeunesse, la santé et le bonheur.

— Ah s'écria Marthe, qu'il ferait bon vivre ici, loin du monde, loin du bruit près des affections qui sont la joie du cœur. N'aimerais-tu pas, Robert, à rester toujours entre la femme et ton enfant.

— Certainement, si je pouvais goûter cette existence calme et heureuse, près de vous deux, sans arrière-pensée, sans crainte du lendemain, loin de la fièvre qui brûle le sang, loin de la lutte sans cesse renouvelée, et de cette soif d'arriver que rien n'apaise.

— Moi, répondit la jeune femme, le présent suffit à mon bonheur avec les biens que Dieu m'a donnés.

Et elle embrassait d'un même regard l'homme et l'enfant placés près d'elle, regard d'épouse, de mère, regard chargé de tendresses différentes allumées cependant au même foyer.

Le temps passait rapide dans ces épanchements du cœur, dans ces impressions de joies intimes; Marthe et Robert ne le mesuraient pas et Germaine n'en avait plus conscience; l'enfant s'était endormie.

Déjà le soleil ne tamisait plus ses rayons à travers les branches entrelacées de la vigne et du rosier, il entrait en plein sous la treille, éclairant sur un fond de verdure le tableau bien rare de trois êtres nés pour le bonheur.

Pourquoi la jeune femme était-elle songeuse, les yeux ainsi fixés

sur les dernières lueurs de l'astre prêt à disparaître? pourquoi l'homme paraissait-il troublé, ému dans la contemplation de cette vie calme et facile mise par la Providence à la portée des cœurs simples n'essayaient pas de la tenter?

L'enfant seule, emportée par son rêve sur le nuage qui passait, ignorante des passions terrestres, jouissait pleinement de son bonheur.

CHAPITRE II

Robert Reynald était du Midi, de cette partie de la France, belle entre toutes, où le soleil tempère ses ardeurs par les brises qu'il appelle des sommets pyrénéens, fondant leurs neiges pour les verser dans ce beau fleuve vraiment français que baigne les murs de Toulouse.

Hommes et choses subissent l'influence du milieu dans lequel Dieu les a placés, reflétant et se pénétrant à la fois des harmonies ou des contrastes qui les entourent. Dans cette admirable plaine du Languedoc s'élevait par des pentes insensibles jusqu'au pied des derniers contre-forts de la chaîne principale, la terre se présente sous mille aspects divers tous charmants, grandioses.

Près du fleuve, l'herbe de prairies, les blés, les vignes, les jardins, les vergers marient leurs teintes variées; des villages aux murailles blanches, aux toits rouges, émergent au-dessus de la plaine la végétation se fait mâle, vigoureuse dans la ramure du chêne et du châtaignier; plus haut encore elle devient imposante et sévère sous l'éternelle verdure des sapins. La lumière, qui se déverse par de là des monts, éblouit l'œil par l'éclat des couleurs, le séduit par l'harmonie des formes qu'elle dessine sous cette double magie de la terre et du ciel; l'âme humaine trempée des berceaux à la source des plus poétiques sensations, en garde toujours le souvenir; l'esprit et les mœurs des peuples du Midi en sont la manifestation, sous quelque forme qu'elle se produise, aussi dans ces populations la note dominante est celle de la poésie; poésie des sens, si vous voulez, essor de courte haleine, j'en conviens, mais qui montre ses ailes.

Robert était né à Toulouse, capitale intellectuelle de ces peuples qui habitent le bassin sous-pyrénéen; cité paladienne, ville savante, célèbre par ses académies, dont la réputation n'a pas vieilli depuis le XIIIe siècle. Robert ressemblait aux hommes de ce pays; du moins il en avait le type bien connu, non pas celui des tenorini ou des voyageurs de commerce languedociens aux traits réguliers à l'œil humide, velouté sous l'ombre des cils, à la chevelure noire, ondulée, à la moustache fine, tranchant sur le teint rose et frais d'une jeune fille. Robert n'avait pas cette beauté vulgaire et de convention que l'on peut encore admirer aux vitrines de quelques coiffeurs; non, c'était mieux que cela, quelque chose de puissant et de doux à la fois, un mélange des calmes beautés de la plaine et des orages violents des hauteurs; un être un peu forte peut-être mais où tout vibre, rayonne quand l'intelligence ou l'émotion allument le regard; des yeux légèrement enfoncés sous l'arcade sourcillière, dont nul ne peut définir la couleur qui s'irise, reflétant tour à

tour le bleu profond du ciel des Pyrénées et le vert sombre de ses vallons, mais chacun peut y lire la pensée comme à travers une onde transparente; une chevelure abondante rebelle à tout art, à toute règle jaillit du front et rejette en arrière ses mèches brunes, qui semblent onduler comme une flamme; le nez est fin, spirituel, la bouche arquée et purpurine a des sourires d'enfant, et sur le teint d'une matière saine, vigoureuse, la barbe légère et rare, un duvet d'adolescent, laissant s'accuser la beauté des traits dans toute la force de leur énergie.

La nature prodigue a donné à cet homme toutes les séductions: parole facile, voix timbrée, harmonieuse, rire contagieux, démarche gracieuse, rythmée, par dessus tout une intelligence que l'amour du travail a développée jusqu'à ses dernières limites.

Maintenant quelle est l'âme qui s'abrite sous cette belle enveloppe? la science, l'étude l'ont enlevée toute jeune encore entre leurs bras puissants, elle n'a jamais connu que leurs mâles caresses; à l'abri de leurs ailes elle est restée chaste et pure... mais voilà tout...

Robert avait perdu sa mère encore petit enfant; bien qu'il en eût conservé un vague souvenir, c'était plutôt comme un rêve plein de mystère et de merveilleux. Sa mère!... il lui semblait parfois l'avoir vue passer, dans l'atmosphère qu'il respirait, sous les traits d'une femme à la figure douce et pâle, tantôt emportée sur un rayon de lumière, tantôt glissant sur la vapeur des nuages, parfois immobile, planant dans le ciel au-dessus de lui.

(A continuer.)

Avis Important!

M. Ald. Charland,

Huissier de la Cour Supérieure

ET

agent collecteur résidant à Joliette.

M. Charland, tout en exécutant sa commission comme huissier de ce district, s'occupera attentivement de toute collection que le public en général et les marchands de la ville en particulier voudront bien lui confier. Les membres du Bureau, trouveront en ce monsieur, un serviteur zélé et entendu dans l'exercice de sa charge. La commission, chargée pour la collection sera modérée dans le prix.

Monsieur Charland ayant fait un cours classique, parle facilement et correctement les deux langues française et anglaise, facilitant par là les personnes qui faisant affaires avec les anglais de ce district, voudront lui donner leur encouragement.

Le Bureau de M. Charland se tiendra ouvert de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. au bureau de Mr J. M. Tellier avocat de cette ville, au coin des rues Notre-Dame et place du marché, Block Fish, ou à sa maison privée, sur la rue St-Viateur.

Joliette 8 mai 1888. an

H. GOSSELIN,

Manufacturier de

Portes, Châssis, Jalousies, moulures Etc L'ÉPIPHANIE, P. Q.

M. H. GOSSELIN, annonce au public en général qu'il tient une manufacture des articles énumérés mentionnés et qu'il entreprendra et fera sous le plus court délai, toutes les commandes, qu'on voudra bien lui confier, à des prix dénués de toute compétition. Il a constamment en mains toutes sortes de bois, préparé et brut, qu'il vendra à bas prix. Les commandes venant des autres paroisses recevront toute l'attention possible.

9 Mai 1888.

A VENDRE.

M. Théodore Beaudry, de la paroisse de Ste-Béatrix, Comté de Joliette, offre en vente, 4 belles et bonnes terres réunies ensemble, formant 450 arpents en superficie, bâties de deux maisons, granges, laiteries et autres dépendances ci-dessus érigées, un moulin à bardeau, ainsi qu'un moulin à carder et une grande quantité de bois de service. L'acquéreur pourra, s'il le désire, acheter chevaux, voitures, instruments d'agriculture, etc., etc.

Ventes à bas prix. Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire,

M. THEODORE BEAUDRY.

21 juin am.

E. MIGUE,

Marchand en Gros de

VINS FRANÇAIS, — Sicile (vins de messe) Sauterne, Medoc Floirac etc. etc., des meilleures marques.

VINS D'ESPAGNE, — Oporto, Tarragona, Cherry, Malvoisie etc., etc.

VINS CANADIENS, — Si bien appréciés du public.

EAU DE VIE, — (Brandy) Hennessy Martel, Robin etc., en caisses et Barils.

GIN, DE KUYPER, — En caisses et Barils.

WHISKY ET RYE, — En entrepot (Bonded ware House) peut être vendue en transfert ou droit payer.

BIÈRE ET PORTER, — Des MM: Molson & Frère, en caisses, Barils, demi Barils, et quart de Barils.

M. E. MIGUE,

Licencier en gros,

Invite spécialement Messieurs les Hoteliers à lui donner leurs ordres, ils trouveront les mêmes avantages et prix qu'à Montréal et Québec. Comme par le passé il tiendra toujours un bon assortiment

D'ÉPICERIES, FRUITS, PÂTES ALIMENTAIRES, CONSERVES DE TOUTES SORTES.

En face de son magasin, son hangar est toujours rempli de meilleures marques de

Farines Fortes, Provisions, Lard, Sel, Grains, Etc., Etc., Etc.

COIN DES RUES

DeLanaudiere & St-Pierre,

JOLIETTE, P. Q.

n 43-30 rue à l'an.

CANADA Province de Québec, District de Joliette, Cour de Circuit, No. 2126, Adélaïde Perrault, charpentier et menuisier de Ste-Mélanie, dans le district de Joliette, demandeur, contre Christine Guernon, ci devant du même lieu et maintenant absente de la Province de Québec, veuve de feu Léon Rivest, en son vivant cultivateur, du même lieu, défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les deux mois. Joliette ce 26 juin 1888.

DESROCHERS & DESILETS, G. C. G.

L'ETOILE DU NORD
Rue Mansseau, Joliette, P. Q.
Pour une année... 50cts
6 mois... 35cts

L'ETOILE DU NORD
JOLLETTE, JEUDI 12 JUILLET 1888
Lumen in Caelo I
(ARMES DE LEON XIII.)

Voyez, en remontant même à notre origine,
Quelle grande merveille a faite la raison;
J'entends notre raison, non la raison divine
Qui du Très-Haut est le blason:
Après s'être rendue à la voix séductrice
Du serpent animé du souffle de Satan,
Notre mère Eve entraîne, et s'en fait un com-
plice,
Son époux, le fragile Adam.
O prodige! soudain, l'arbre de la science
Jette tant d'ombre, hélas! que toute clarté
(fuit:
Pourtant, un pâle éclat brille en leur cons-
cience,
Comme un astro au front de la nuit:
Jusqu'alors aussi chaste, aussi pur que leur
âme,
Leur corps à nu se montre à leurs regards
[surpris;
Le voile de pudeur n'ombrage plus la femme
Contre l'ardeur de l'homme opris.
Ils sentent naître en eux les instincts de la
[brute
Qui leur font du devoir perdre les notions;
Et leur raison déçue est à cette heure en
[lutte
Avec les viles passions.
Voilà dans quel état, dans quelle décadence,
Ils tombent à l'instant: ils veulent dépasser
Les bornes que Dieu fixe à leur intelligence,
C'est Dieu qui va les abaisser!
Le serpent avait dit: "Vous deviendrez sem-
[blables
" Au Très-Haut! par le fait qu'il vous est
[défendu
" De manger de ce fruit, seriez-vous donc bla-
[maables?
La vipère avait bien mordu:
Elle avait attaqué l'endroit le plus sensible
De notre humanité qui se gonfle d'orgueil,
A tel point qu'elle croit sa raison infaillible:
— C'est bien là le plus grand écueil! —
Cette raison superbe, arrogante, rebelle
Aux souverains décrets du divin Créateur,
Voilà donc l'ennemie, acharnée et cruelle,
Qui de tous nos maux est l'auteur!
Lacifer savait bien que ce monstre exécrable,
Cet orgueil qui l'avait plongé dans les enfers,
Serait dans tous les temps, comme un sphinx
[redoutable,
Le fléau de tout l'univers.
Ainsi s'écria-t-il dans sa joie insolente:
" Pour renverser, briser l'œuvre de l'Éternel,
Je n'aurai qu'à jeter cette arme si puissante
" Dans les mains même du mortel:
" La raison! la raison! qu'ai-je besoin d'au-
[tre arme
" Pour stimuler l'orgueil des stupides humains?
" Poussons-les en avant! allons! sonnez
[l'alarme!
" Qu'ils meurent de leurs propres mains!
Il dit: et tout-à-coup, comme un essaim
[d'abeilles
Qui croise un autre essaim, l'on voit de toute
[part
Surgir des bataillons qui, faisant des mer-
[veilles,
Combattaient avec beaucoup d'art:
Ce sont nos harangueurs, tous nos grands
[moralistes,
Nos tribuns, nos savants, dont les discours
[pervers
Détoient les esprits des véritables pistes
Du Créateur de l'univers.
Puis, ce sont même encore, — oh! pardonne
[leur, Muse! —
Ces poètes divins, ces sublimes chanteurs,
Dont la lyre, infaillible, au vrai génie, abuse
De ses souffles inspirateurs.
Enfin ce sont tous ceux qui n'ont pour se
[conduire
Que le pâle flambeau de leur faible raison,
Ne voyant dans leur ciel pas une étoile luire,
Fas même un phare à l'horizon!
Voilà quels sont ces preux qui, portant le
[cocarde
De l'esprit infernal, attaquent le troupeau
Que notre Bon Pasteur mit sous la sauve-
[garde
De Pierre, le pasteur nouveau.
Cette tette de l'Éternel Satan et Pierre
Se montre sous un jour encore plus menaçant,
Depuis que la science ouvre une nouvelle ère
A notre siècle progressant:
Serait-il en travail?... voyons ce qu'il enfante,
Ce siècle qui gémit sous l'étrainte de fer
De ce monstre hideux dont la queue écu-
[ante
Nord avec sa rage d'enfer;
De ce monstre qui sort de l'infernal repaire
Pour fondre sur Adam et sa postérité
Ce qu'il enfante, hélas! c'est un fruit détesté,
Mortels saisis qui le porté.

Cet impur embryon se nomme scepticisme:
Voilà ce que produit la raison de nos jours,
Ou voilà plutôt le rationalisme
Nous même après mille détours!
O docteurs impudents qui prenez pour arbi-
[trés
Cette froide raison et notre esprit borné,
C'est vous qui propagez, sous de séduisants
[titres,
Ce scepticisme empoisonné!
Nos plus profonds penseurs ont chacun leur
[système
Dont l'éclat passager peut parfois éblouir;
Mais voyez ces soleils devant l'Astre Suprême
Pâlir, tomber, s'évanouir!
Il n'a qu'à se montrer, ce Soleil de justice,
Pour confondre à jamais tous ces vils impos-
[teurs
Dont les discours ne sont que fard et qu'arti-
[ifice,
Couvrant leurs desseins destructeurs!
Tel apparaît, lançant ses rayons de lumière,
Le pompeux roi du jour qui plonge dans la
[nuit
Tous ces corps flamboyants, toute cette pou-
[sière
Que soulève son char qui fuit.
Ténéraires mortels qui voulez par vous mé-
[mes
Pénétrer les secrets de ce qui brille aux
[Cieux,
Ne savez vous donc pas que ces clartés su-
[prêmes
Feraient de vous autant de dieux?
Quoi! vous croyez toucher, audacieux im-
[pires,
Aux feux de ce soleil qu'on nomme Jéhovah!
L'œil de votre raison, mère des utopies,
En supporterait-il l'éclat?
O grands réformateurs, philosophes, poètes,
Qui disséquez le vrai, le mettez en lambeaux,
Montrez-nous ce foyer, que l'on puisse, pro-
[phètes,
Raviver nos mourants flambeaux!
Fussiez-vous inspirés par le plus beau génie
Qui n'ait encore soufflé sur un sublime front;
Eussiez-vous fait tomber, par des flets d'har-
[monie,
La lyre des mains d'Apollon;
Vous n'en seriez pas moins les fauteurs de ce
[doute
Qui germe dans l'esprit de nos libres-penseurs,
Si vous braviez du Christ, qui parle à qui
[l'écoute,
Les infaillibles successeurs.
Pourquoi donc cette haine? oh! pourquoi
[cette rage
Contre ces saints vieillards, nos pasteurs, no-
[tre appui?
Hélas! le Vaticain a vu plus d'un orage,
Plus d'un éclair pleuvait sur lui!
Fermions l'oreille au bruit de cette mer du
[monde
Qui roule en mugissant ses vagues en cour-
[roux;
Mollement endormis sur sa couche profonde,
Laissons ses flets gronder sous nous!
Ce fut bien au plus fort de leur rage insensée
Que les ondes, soudain, se turent à la voix
Du Sauveur, qu'éveilla de sa nef menacée
Le pâle équipage aux abois.
Dans cette même nef qui jamais ne chavire
Le Seigneur a de Pierre abrité le troupeau;
Aïlons! voguons sans crainte! à l'avant du
[navire
L'on peut voir: Lumen in Caelo!
Qu'importe au nautonnier le bruit de la rapale
Qui va se perdre au loin en sinistres sanglots?
Il n'en poursuit pas moins sa marche triom-
[phale,
Narguant et les vents et les flots.
Le sage timonier pour conduire la voile
Jette sur sa boussole un regard soucieux;
Mais son guide avant tout, c'est une blonde
[étoile,
Une lumière dans les Cieux!
C. P. BEAULIEU,
Ste-Mélanie d'Aillebout 4 Juillet 1888.

L'affaire Lavallée.

Amises criminelles de Joliette.
Sous la présidence de Son Hon-
neur le Juge Mathieu.
La Cour s'est ouverte mercredi
matin, le 3 courant. Quatre truc-
bills furent rapportés contre l'accu-
sé. La Couronne déclara vouloir
procéder d'abord sur l'accusation de
délit, savoir: " d'avoir conseillé,
aidé et encouragé Joseph Mansseau
à obtenir de l'argent du gouverne-
ment au moyen d'un bordereau de
paie forgé, en 1886." Un jury fut
assermenté: Dix témoins furent
entendus pour la Couronne et qua-
tre pour la défense. Les plaidoiries
commencèrent jeudi vers trois heu-
res p. m. M. Cornélien parla pour
la défense pendant deux heures. M.
Fitzpatrick lui répondit pendant 45
minutes. La charge au jury a duré
une quinzaine de minutes.
L'honorable juge dit en substan-
ce aux jurés que son rôle se bornait
à laisser la cause entièrement en-
tre leurs mains qu'il n'y avait au-
cune question de droit à décider et
que la preuve était suffisamment
claire pour que les jurés pussent
l'apprécier sans l'avis du tribunal.
A cinq heures et quelques minu-
tes les jurés se retirèrent pour déli-
béter. La séance fut suspendue jus-

qu'à sept heures, et à la reprise, du
jury rapporta un verdict d'acquitte-
ment.
Pendant la plaidoirie de M. Cor-
nelien, un grand nombre de per-
sonnes dans l'auditoire ne purent
retenir leurs larmes.
Vendredi matin, à la rentrée de
la cour, MM. Fitzpatrick et Dugas
déclarèrent qu'ils entendaient pro-
céder sur un des indictements ren-
du par le grand jury à Montréal et
renvoyé pour le jugement à Joliette.
La défense demanda jusqu'à deux
heures p. m. pour plaider par écrit
à cet indictement.
Dans l'après-midi, elle présenta
une motion pour faire casser l'in-
dictement pour défaut de libellé,
et un plaidoyer par écrit récusant
la juridiction des grands jurés de
Montréal dans le cas.
Le Juge ajourna la cour à midi,
pour rendre jugement sur ces deux
points.
SÉANCE DE MARDI
A l'ouverture de la Cour, Son
Honneur le Juge Mathieu rendit
sur la motion des Avocats de la dé-
fense, son jugement aux conclusions
d'après lequel les cinq indictements trou-
vés devant le grand jury du Dis-
trict de Montréal ont été cassés.
Il restait encore trois accusations
sur lesquelles la couronne pouvait
immédiatement procéder, mais à sa
demande la Cour accorda l'ajourne-
ment.
Les trois causes encore pendantes
en resteront tout probablement là,
car les chefs d'accusation qu'elles
comportent dérivent de l'accusation
de faux, sur un rôle de paie en Oc-
tobre 1886 et dont après procès il a
été acquitté par les petits jurés.
Pique-nique politique
à Joliette.
Lundi soir, à eu lieu au magasin
de Ed. Guilbault, Ecr. M. P., une as-
semblée des principaux conserva-
teurs de cette ville, pour organiser
une démonstration et banquet politi-
ques qui devront avoir lieu le 7 août
prochain.
Nos trois ministres canadiens,
fédéraux, l'Hon. chef de l'opposition
de cette Province et un grand nom-
bre de politiciens haut placés, ont
déjà promis de venir prendre part
à cette fête, qui débutera par l'inau-
guration de notre nouveau Bureau
de poste, sera suivie d'un magnifi-
que pique-nique politique dans les
alentours de Joliette, puis enfin cou-
ronnée par un banquet auquel pren-
dront part quelques centaines de
convives. Déjà différents comités,
tels que comités de régie, de récep-
tion, de décorations, etc, sont for-
més et commenceront immédiate-
ment leur besogne respective. Tous
les amis du parti conservateur des
comtés de Berthier, Joliette, Mont-
calm et l'Assomption sont cordiale-
ment invités à se rendre à Joliette,
le 7 août prochain où l'affaire pro-
met d'être grandiose.
Bazar de L'Épiphanie.
C'est avec plaisir que nous an-
nonçons à nos lecteurs, que la re-
cette du bazar tenu en cette paroisse
prouve qu'il y a eu un véritable
succès sur toute la ligne. La recette,
dépenses payées, a atteint le joli
montant de \$1200,00. Cela fait hon-
neur aux organisateurs et prouve
hautement que ceux qui ont con-
tribué à ce résultat, ont bien fait
les choses et se sont montrés zélés
envers cette grande œuvre.
Nos félicitations.
Parlement Local
2ième session — 6ième parle-
ment
ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.
Québec, 26 juin 1888.
L'Orateur ouvre la séance à 3
heures et quart.
Réception du rapport du comité
des subsides.
Les crédits suivants sont votés:
Conseil législatif: Indemnité des
membres et de l'Orateur et dépenses
contingentes \$16,115.
Assemblée législative. — Indem-
nité et dépenses contingentes, \$84,
520. Achats de livres, \$3,000. Dépenses
d'élections, \$5,000. Greffier de la
Couronne \$250. Impression et dis-
tribution des lois, \$6,500.
Greffier en loi de la Législature.

— Traitement des employés, \$3,100,
00. Dépenses contingentes, y com-
pris le traitement d'un commis pen-
dant la session, \$500,00.
Débats de la Législature, \$4,000,
00.
Législature 1887 et 1888, \$213,065,
32, 1888, \$89,190,850,00.
Gouvernement civil. — Traite-
ments 39 vic, chap 15, 40 vic chap
9, 45 vic chap 2, 46 vic chap 4 Do
crédit demandé 4,650 00.
Ce dernier crédit est voté sur
division. Pour, 32; contre, 19.
Tous les autres articles ci-dessus
rés sont votés à l'unanimité.
Le crédit suivant est aussi voté
sur division. Pour, 32; contre, 18.
Dépenses contingentes \$5,000, ad-
monestation de la justice-crédit de-
mande \$367,570,98.
Crédit précédemment voté de 32
vic chap 23 et \$17,600,00, police,
\$385,170,98.
Juge des sessions de la paix, Qué-
bec, et magistrats de police, Mont-
réal, avec les employés, traitements
et dépenses contingentes. \$17,316,00.
Prisons de réforme pour les gar-
çons, écoles de réforme et d'indus-
trie, orphelinats agricoles, \$84,452,00.
Inspection des bureaux publics
\$3,000,00.
Ce dernier crédit est voté sur di-
vision. — Pour, 33; contre 18.
Éducation supérieure: — Cinq
pour cent de la part des catholiques
sur cette somme sera retenu chaque
année pour être distribué dans la
proportion que le lieutenant-gouver-
neur en conseil voudra bien déter-
miner parmi les institutions catho-
liques de sourds muets et d'aveugles
dans la province; et cinq par cent
de la part des catholiques dans le
fond d'éducation supérieure pourra
être employée par le conseil de l'in-
struction publique à l'achat de livres
écrits et publiés dans la province
pour être distribués en prix aux in-
stitutions qui auront contribué à telle
somme de cinq pour cent, et six
mille piastres seront payées à même
cette part du dit fonds à l'école Poly-
technique, moins cinq pour cent
sur la part assignée à l'éducation
supérieure protestante; \$200 seront
employées à venir en aide à l'asso-
ciation provinciale des instituteurs;
\$500 à solder le traitement d'un in-
specteur d'écoles supérieures, etc.;
\$71,000 aux "High Schools", Qué-
bec et Montréal, \$2,470, compensa-
tion aux institutions catholiques
pour l'allocation aux High Schools;
\$1,940 aux écoles publiques, cinq
pour cent de la part des catholiques,
dans cette somme sera retenu cha-
que année pour être distribuée dans
la proportion que le lieutenant-gou-
verneur en conseil voudra bien dé-
terminer, parmi les institutions catho-
liques des sourdes-muettes et
des aveugles dans la province;
\$160,000 pour écoles dans les mu-
nicipalités; pauvres, \$8,000.
Ecoles normale, \$42,000.
Inspection des écoles \$29,825.
Instituteurs mis à la retraite, \$8,
000.
Livres à donner en prix, \$6,000.
Ecoles des Sourds-muets y com-
pris \$200 pour Sainte-Marie de la
Beauce, \$12,200.
Ecoles des Sourds Muets, Mile-
End, \$500.
Ecole des Sourdes-Muettes, Sœurs
de la Providence, Montréal, \$500.
Conseil de l'Instruction publique,
\$2,000.
Enseignement primaire, \$750.
Congrès des inspecteurs, \$500.
Musée scolaire, \$600.
Fonds de pension des institu-
teurs, \$48 — 49 Vict. Chap. 27, sect
17, \$1,000.
A six heures, l'Orateur lève la
séance.
SÉANCE DU SOIR.
La Chambre se forme en comité
sur le bill (No. 87). " Acte amén-
dant le chapitre 62 de l'acte 43, 43
Vic. intitulé: " Acte pour amender
et refondre l'acte incorporant la
ville de Saint Jean et les actes l'a-
mendant " et l'acte 44, 45 Vic. cha-
pitre 74 intitulé: " acte pour amen-
der la charte de la ville de Saint
Jean (43 44 Vic. chapitre 62) tel
que modifié par le comité des bills
privés et réimprimé. — M. Lafon-
taine:
Le comité rapport de bill avec cer-
tains amendements.
Le bill est lu la troisième fois et
passé. L'Orateur donne alors sa dé-
cision sur l'objection soulevée l'au-

tre jour par M. Lafontaine contre le
projet de loi autorisant la consolida-
tion de la dette de la cité de Mont-
réal. Le projet de loi est renvoyé au
comité des ordres permanents.
En Comité général sur le crédit
de \$42 000 en faveur des écoles nor-
males.
M. LEBLANC insiste sur la néces-
sité d'augmenter la subvention ac-
cordée à ces écoles.
M. NANTEL pense que l'on dev-
rait baser l'enseignement rural sur
l'enseignement de l'agriculture. Il
passe en revue les diverses réformes
qu'il croit nécessaire d'introduire
dans la méthode d'enseignement à
suivre dans nos écoles primaires.
M. PICARD croit qu'au lieu de
subventionner les écoles normales
on ferait mieux d'augmenter la sub-
vention accordée aux écoles élémen-
taires.
M. TAILLON dit qu'une des rai-
sons pour lesquelles les élèves des
écoles normales se livrent rarement
à l'enseignement, c'est que les salai-
res qui leur sont offerts sont géné-
ralement insuffisants.
Le crédit est voté ainsi que les
suivants:
Conseil d'Agriculture, \$3,000;
journaux d'agriculture anglais et
français, \$2,100.
Aide à la Gazette des Campagnes
\$750;
Ecoles d'agriculture \$2,400.
Do pour payer le travail des items,
\$1,000.
Cet article donne lieu à un débat
assez vif auquel prennent part MM.
Leblanc, Flynn, Beauchamp, Ber-
natchez, Pilon, Nantel, etc.
Le comité adopte aussi les crédits
suivants:
Ecole vétérinaire et professeurs,
\$4,000.
Beurreries et fromageries, \$5,000.
Association Laiterie de la Provin-
ce de Québec \$1000.
Encouragement de la culture des
arbres fruitiers et de la vigne \$500.
Conférence sur l'agriculture \$400.
Prix spéciaux pour encourager
l'agriculture \$400.
Livre d'or ou "Herb-Book" cana-
dien pour défrayer les dépenses du
bureau concernant cet objet; l'im-
pression des bulletins, etc, et le
traitement du médecin-vétérinaire
\$1000.
Société d'Horticulture, Québec
\$250.
Exposition Provinciale, Montréal,
pourvu que le gouvernement ne
paie pas plus que la cité de Mont-
réal, \$10,000.
Comité permanent des exposi-
tions, \$4000.
Pour faire face aux dépenses
d'exploration dans les comtés de
Dorchester, Lévis, Bellechasse,
Montmagny, et ceux de Kamou-
raska, Témiscouata, Lotbinière, Mé-
gantic, Artabaska, et Wolfe, con-
formément au second rapport du
comité d'agriculture adopté à l'una-
nimité par l'assemblée législative le
14 juin 1886, \$90,000.
Sténographes, \$1,500.
Arboriculture \$300, Achat de ma-
tériel, livres de compte, etc, \$1,500.
Commission d'Hygiène en vertu
de 49-50 Vic. ch. 38, 6,009.
Vaccin \$1,000.
Ecoles d'agriculture, pour les ai-
der à établir des beurreries et des
fromageries \$1,000.
Collège d'agriculture de Rich-
mond, bâtiments \$1,000. Divers agri-
culture:
Pour l'organisation et les contin-
gents du nouveau ministre de l'agri-
culture et de la colonisation \$3,000.
Pour l'exposition agricole du dis-
trict des Trois-Rivières et la cons-
truction d'édifices permanents
sur le terrain du gouvernement \$1,
000.
Commission d'agriculture \$3,000.
Chemins spéciaux, Ponceaux et
Ponts dans le comté de Beauce \$3,
000.
La chambre s'ajourne à 1 heure
a. m.
Mort du Révd. J. L. Mongeau.
C'est avec regret, que nous annon-
çons à nos lecteurs, la mort, du Révd.
J. L. Mongeau, curé de St-Rémi, P.
Q. et ex-chanoine, arrivée à l'hos-
pice des RR. SS. Grises de Varen-
nes dimanche soir.
Il était âgé de 54 ans. Prêtre
dévoté, il sera vivement regretté
par ses amis, et les paroissiens de St-
Rémi.

ECHOS DU JOUR

L'arbre le plus grand dans l'Ohio se trouve près de Clyde, comté de Seneca. Il a été planté par Oliver Comstock en 1823, et mesure à présent 12 pieds et sept pouces de circonférence et couvre une étendue de terrain de soixante-dix pieds de diamètre.

Il existe dans la vieille église de San Miguel, Santa Fé, Nouveau-Mexique, une cloche coulée en 1536. Elle a été apportée au Mexique par Cortez, et après la chute de Montezuma les Sauvages esclaves l'enfoncèrent au Nouveau Mexique.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Charles B. Blondeau, ancien député, arrivée ces jours derniers à Saint-Paschal.

M. Blondeau avait été réélu aux élections de 1882 député du comté de Kamouraska à la chambre des Communes; mais aux dernières élections générales, il a été défait par M. Dessaint, malgré tous les services qu'il avait rendus à sa division électorale.

La récolte du tabac dans le Kentucky a été en 1887 de 117,282,877 livres, soit une diminution de près de 20,000,000 de livres sur l'année 1886.

La législature de Québec a voté la semaine dernière pour le chemin de fer Grand-Nord 4,000 acres de terre par mille, pour son chemin entre Ste-Julienne et Montréal.

Des rapports de toutes les parties du Nord-Ouest disent que les semences dans cette contrée cette année donnent de magnifique espérances.

On dit généralement beaucoup de mal des belles-mères. En voici une qui ne blanchira pas ses cheveux. A Chicago, un nommé Mathias Schreiner avait le regrettable défaut de boire outre mesure. Dimanche dernier, comme il s'était endormi en état d'ivresse, sa douce belle-mère arrosa ses vêtements de pétrole et y mit le feu. Le misérable a été rôti, mais avant d'expirer il a pu faire connaître ses meurtriers: sa belle-mère sa femme et un nommé Auguste Herbert.

Le Conseil législatif a adopté les projets de loi suivants:
Acte amendant la charte de la ville de Québec;
Acte amendant la charte de la ville de Lévis;
Acte constituant en corporation la Société des tailleurs de Québec.

St-Norbert Comté de Berthier.

Dimanche dernier, le 8 courant, les paroissiens de St-Norbert, avaient le bonheur d'assister à la première grande messe du Révd M. Joseph Lavallée, fils de Jean-Baptiste Lavallée, et ancien élève du Collège Joliette. Le Révd Messire Desarcy, curé de St-Ours, oncle et protecteur du jeune prêtre, a donné le sermon de circonstance. Sa parole facile, onctueuse et entraînante a su captiver l'auditoire pendant plus d'une demi-heure et nous faire connaître toute la grandeur et la dignité du prêtre. Dans l'après-midi, M. J. B. Lavallée conviait chez lui un grand nombre de parents et d'amis pour féliciter son fils de son élévation au sacerdoce. M. Lavallée a fait les choses princiérement. On voyait avec plaisir tout le bonheur et la joie qu'éprouvait la famille de posséder un prêtre dans son sein.

Nous avons passé quelques heures des plus agréables et nous offrons nos plus sincères félicitations à cette famille bénie.

Communiqué.

DECES

A St-Félix de Valois, à l'âge de 66 ans, Aurélie Coutu épouse de feu Pierre Poirier après une courte maladie, est décédée, le 6 juillet.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 9 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A travers le District.

STE-MELANIE.

Un nouveau notaire est arrivé ces jours derniers en cette paroisse, C. P. Beaulieu, Ecr. N. P. tel est le nom de celui qui augmente la population de notre village et fixe sa résidence au milieu de nous. Nous lui souhaitons succès.

ST-THOMAS

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal est arrivé en cette paroisse, vendredi, 6 juillet, en visite pastorale, venant de Lanoraie. Il fut reçu avec tous les honneurs dus à sa dignité. Plusieurs membres du Clergé s'étaient rendus pour lui souhaiter la bienvenue.

Le lendemain, à 6½ hrs a. m. Sa Grandeur chantait sa messe qui toucha le cœur de tous les assistants par son caractère vraiment solennel et où il y communit plus de 600 personnes, ce qui mérita aux paroissiens les éloges de Sa Grandeur.

Sa grandeur administra le sacrement de confirmation à 112 enfants; pendant tout le temps que dura cette imposante cérémonie, le chant et la musique ne cessèrent de se faire entendre. Sa grandeur fit ensuite une magnifique allocution dans laquelle il félicita les paroissiens de leur esprit de foi et de l'empressement qu'ils avaient montré en venant en foule aux Diverses cérémonies qui pour eux leur vaudrait d'abondantes bénédictions.

Ensuite Sa grandeur se présenta à la balustrade pour y recevoir les offrandes des fidèles qui, tous, s'empressèrent de venir déposer leur obole aux pieds de leur bien-aimé pasteur.

La fête se termina par une procession pour demander à Dieu la disparition des sauterelles qui menacent de détruire les moissons dans une partie de cette paroisse.

Immédiatement après, les Dames de charité et les Congréganistes se sont réunies à la Sacristie, où Mme. Stanislas Desmarais, au nom de toutes, présenta à Sa Grandeur une magnifique adresse, à laquelle Monseigneur répondit.

Après le dîner, Sa grandeur se rendit au Couvent où eu lieu la distribution des prix, et où Delle A. Coutu, au nom de toutes ses Compagnes lui présenta une adresse à laquelle Monseigneur répondit en encourageant les élèves de cette institution de continuer dans la voie du progrès.

Sa Grandeur est repartie dans l'après midi à 2½ hrs pour Saint-Paul et était accompagnée des Révd MM. Beaudry Supérieur du Collège, P. Beaudry Curé de Joliette et R. Coutu directeur du Collège de Rigaud et de MM. Arnault, Bonin, et Boisjean.

**

Assemblée à Ste-Julienne.

A une assemblée des directeurs de la société d'agriculture du Comté de Montcalm, U. B. Desrochers, Ecr. Notaire, de la paroisse de St-Liguori, a été nommé Secrétaire-Tresorier de cette société au lieu et place de Joseph Beauchamp, Ecr. Notaire, décédé.

Le bureau de direction de la dite société a voté à l'unanimité, des regrets de la mort de leur secrétaire, arrivée dans la fleur de son âge. Homme estimé de ses nombreuses connaissances, jouissant de la confiance illimitée. Tous ceux qui l'approchaient étaient enchantés de ses bonnes manières; M. J. Beauchamp Notaire était greffier de la cour de circuit, secrétaire trésorier du conseil du comté et secrétaire de la dite société, son honnêteté lui avait acquis la confiance de ses concitoyens. Le bureau de direction de cette société offre à sa dame et sa famille éplorées leurs sympathies et condoléances.

R. L. P.

Echos de Joliette.

Personnel.—Les Révds MM. Demers et Morin, du Collège Varennes, étaient en cette ville, ces jours derniers. Nous avons été honorés de leur visite à notre établissement, mardi.

M. le Dr Fournier, de New-York, est actuellement en visite à Joliette.

En vacance.—Le Révd M. Viau, vicaire de cette ville, a quitté Joliette, mardi matin, pour une vacance de 15 jours au milieu de sa famille.

Augmentation.—Depuis ces jours derniers, le pain se vend à Joliette 15 centins au lieu de 13 centins.

Vente.—J. H. Renaud vs. Pagé. La vente a eu lieu cette semaine. La maison au prix de \$520 a été adjugée à J. H. Renaud, Ecr. et les moulins au prix de \$395 ont été adjugés à Omer Perrault, forgeron, tous deux de la Ville de Joliette.

Election.—Lundi le 9 courant à eu lieu, à la porte de l'Eglise paroissiale de cette ville, l'élection des commissaires d'école pour l'année 1888-89, sous la présidence de M. S. Boulet Ecr. MM. N. B. Desroches et Urgel Dorval ont été élus sans opposition en remplacement de M. M. Landry Chaput et Edouard Migulé, dont le terme d'office est expiré.

Retour du 83ième bataillon.—Same di soir, le 83ième bataillon a fait sa rentrée à Joliette.

Le séjour de ce bataillon au camp de Trois-Rivières a certainement été profitable aux braves soldats qui en font partie. Tous semblent pliés aux rigoureux exercices de la milice, et leur mine vaillante dénote de vieux soldats depuis longtemps habitués au camp.

Nos félicitations au nombreux bataillon pour la bonne tenue dont a su faire preuve à son arrivée.

Pèlerinage.—Il y aura un grand pèlerinage annuel, à Ste-Anne de Beupré, Jeudi, 19 juillet prochain par le "Pacificque Canadien" et sera sous le patronage du Très Révd. L. A. D. Maréchal, Grand-Vicaire, à l'Archevêché de Montréal.

Le prix du passage aller et retour est de \$2.20.

Le pèlerinage doit se faire en char jusqu'à Ste-Anne.

S'il arrivait que le chemin de fer promis, de Québec à Ste-Anne, n'était pas achevé, dans ce cas les pèlerins devront de plus payer le quai seulement.

L'arrivée à Ste-Anne se fera vers les 4 ou 5 hrs p. m.

Le départ aura lieu le lendemain de Ste-Anne à 8 hrs a. m. et de Québec à 2 hrs p. m.

Le train sera de retour à la "Junction" de Joliette à 7½ hrs et à Montréal à 10 hrs p. m.

Les pèlerins de Joliette et de St-Félix pourront prendre le train régulier de Joliette pour se rendre au "train spécial" sans aucunes charges extra, en allant et revenant.

Les billets seront en vente chez MM. les Curés des paroisses; par où le train spécial passera et des environs; à Joliette chez M. Albert Gervais et chez M. Laferrière, marchand, de St-Barthélemy.

Ce pèlerinage n'est organisé que pour les DAMES et les DEMOISELLES. Les enfants ne paieront que \$1.10 aller et retour.

Pour plus amples informations s'adresser à M. le Curé Maréchal, St-Jacques l'Achigan.

Travaux rapides.—Les travaux de construction à l'église de cette ville et ceux du Collège Joliette, avancent rapidement.

Inspection.—M. DeMartigny, inspecteur des prisons, était en cette ville, mardi. Après avoir visité la prison de ce district, il donna un rapport favorable de sa visite et féliciter le géolier, sur la manière dont la prison est tenue.

Téléphone.—Depuis quelques jours on pose, dans les rues de notre ville, des poteaux pour les fils téléphoniques.

L'on espère, qu'à la fin d'août prochain, le téléphone sera en pleine opération.

Lumière électrique.—Depuis longtemps déjà nous demandons que notre ville soit éclairée par la "Lumière électrique" Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Rivard, agent de la Campagnie Craig est ici, et fait de sérieuses démarches pour assurer le succès de cette entreprise.

Bon nombre d'industriels et manufacturiers de cette ville y feraient bon accueil et y trouveraient leur profit.

Espérons que le conseil de ville à qui ce projet sera soumis y fera aussi bon accueil et aidera cette compagnie de tout son pouvoir, et favorisera ses contribuables de ce mode d'éclairage.

Tempête.—Mardi et mercredi un vent impétueux s'est abattu sur notre ville, heureusement il n'y a eu aucun désastre à déplorer, quelques arbres seulement ont été renversés.

Distribution des prix à l'Ecole Industrielle, Joliette.

Mardi, à 2 hrs p. m., avait lieu à l'Ecole Industrielle de Joliette, l'examen des élèves de cette institution.

Plusieurs membres du clergé et de messieurs et dames de la ville au nombre desquels on comptait le Révd P. Beaudry, curé, C. Ducharme, Ptre S. V., Son Honneur le maire Ed Guilbault et plusieurs autres invités s'étaient donnés rendez-vous pour assister.

Après l'examen des élèves qui, soit dit en passant, a donné un résultat des plus satisfaisants, on procéda à la distribution des prix aux élèves les plus méritants, et dont nous donnerons les noms dans notre prochain numéro avec de plus amples détails.

Nous avons remarqué avec plaisir, qu'on enseignait dans cette institution outre différents métiers, un cours commercial complet ainsi que le dessin sur une haute échelle; MM. le Directeur et Professeurs de cet établissement méritent certainement les plus grands éloges pour le zèle dont ils font preuve en travaillant au progrès tant matériel qu'intellectuel, de cette institution qui compte actuellement 38 élèves. Les parents et pères de famille ne sauront certainement pas perdre de vue les avantages si nombreux qu'il y a d'envoyer leurs enfants dans une institution où l'on peut tout en apprenant un métier quelconque, s'instruire dans les matières élémentaires et commerciales.

La fête se termina par quelques remarques bien appropriées de la part du Révd P. Beaudry, C. Ducharme, Ptre S. V. et Ed Guilbault, Ecr et enfin on se sépara gaiement aux joyeux cri de vacance.

NAISSANCE.

En cette ville, le 11 du courant la Dame de M. Antonio Beaudoin, Ecr, Notaire, une fille.

M. AUGUSTE GOULET, SELLIER

et marchand de Chaussures de toutes sortes Place Bourget, en face de la Paçée à Joliette, annonce au public, que ce printemps il a fait de grandes réparations à sa maison de commerce et construira comme par le passé à tenir un immense assortiment de Chaussures. Il en tient de toutes les sortes, de toutes les qualités et de toutes les formes. Prix suivant la valeur. M. A. Goulet, continuera sa boutique de sellier et tiendra en vente toutes sortes de Harnais, simples et doubles, aussi réparations en tous genres exécutées promptement, le tout, à très bas prix. De plus tenant une écurie de louage, en qualités de tel spéculateur, il promet, voitures de toutes sortes, bons chevaux, loués à des prix défiant toute compétition. 9 Mai 1888 l an.

Perreault & Marsolais, AVOCATS,

BUREAU: Bloc G. Lafortune, en Face de la Station des Pompes. Joliette, P. Q.

N. B.—M. Marsolais sera à Joliette tous les jours, M. Perrault continuera à tenir son Bureau à St-Jacques comté de Montcalm, tous les jours, excepté tous les jeudis à Ste-Julienne et les samedis à Joliette. Ils suivront aussi les Cours de Berthier et l'Assomption.

AU PUBLIC ACHETEUR I

M. CAMILLE LABRECHE invite tous ses amis et le public en général à lui faire une visite à son magasin, Place du Marché, pour y voir l'assortiment de marchandises nouvelles qu'il a achetées pour ce printemps et consistant en nouveautés de toutes sortes: **Robes à Soie Noire et couleur, Magnifique Satin noir et couleur, Garnitures de toutes sortes, etc.**

Assortiment immense de Hards faites et de Chapeaux en tous genres

Dans les marchandises de douil, dans les tweeds canadiens & anglais, il dispose d'un assortiment des plus considérables qu'on puisse imaginer et voir à Joliette. Serge de 75 cts. jusqu'à \$5.00 la vgs.

Assortiment immense de Tapis, Prélarts, Valises, Etc.

Choix immense dans les articles suivants: Cotons jaunes, carreaux Shirting, Coutil, Indienne, Guillaume et spécialités de tous genres, dans le département des cottanades. Ainsi peut-il être en droit de dire: "Je peux et veux vendre à bon marché et promette de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutenir à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Camille Labrèche.

N.B. Mr. C. Labrèche profite de la circonstance pour offrir ces meilleurs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu l'encourager.

AVIS.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à mon épouse, ou à toute autre personne de ma famille, sans une autorisation signée de ma main, de plus, si quelques personnes ont des réclamations contre moi, elles sont priées de les produire immédiatement.

OLIVIER MORIN, St-Côme, Cité de Joliette, 25 mai 1888. 30m bm.

AVIS

Les héritiers de feu C. P. Charland, en son vivant Ecr, avocat de Joliette, offrent en vente les propriétés de la succession de ce dernier, savoir:

1o. La magnifique résidence du dit feu C. P. Charland, située à St Charles Borromée, à quelques pas de la ville de Joliette, contenant 7 arpents en superficie, No. 214 du cadastre.

2o. Une terre située en la paroisse de St Charles Borromée, 2ième Rang Lachaloupe, mesurant 37 arpents en superficie, No. 108 du cadastre.

3o. Une maison en bois, lambrisée en briques, à 2 étages, 4 logements, située sur la rue St Louis No. 83 & 83a.

4o. Une maison en bois située sur la rue St Louis en face de l'Ecole St Charles, No. 80 du cadastre.

5o. Trois lots vacants sur la rue Manseau, No. 174, 175, 181.

6o. Une terre située en la paroisse de St Patrick de Rawdon, 5 arpents de largeur sur 15 arpents de profondeur, tout en bois debout.

Titres parfaits. Conditions avantageuses.

S'adresser à

D. Desormiers, J. A. Charland, Exécuteurs Testamentaires de Feu C. P. Charland.

Joliette, 3 juillet 1888. no 48, 5j. b.m.

AVIS.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à mon fils, ou à toute autre personne de ma famille, sans une autorisation signée de ma main, de plus, si quelques personnes ont des réclamations contre moi, elles sont priées de les produire immédiatement.

MEDERIC JETTE, St Paul de Joliette, 5 juillet 1888.

MARCHE DE JOLIETTE.

Samedi 7 Juillet 1886.

FARINE

ca. 3 cts.

Fleur de blé par 100 lbs.	2 10	2 40
Fleur de seigle do.	1 40	1 60
Fleur de blé d'Inde do.	1 60	1 80
Fleur de sarrasin do.	1 30	1 40
Fleur d'avoine do.	1 70	1 75

GRAINS.

voine par minots.	0 40	0 50
Orge par 50 lbs.	0 50	0 60
Blé par minots.	1 25	1 30
Pois par minots.	0 35	0 30
Sarrasin 50 lbs.	0 40	0 50
Seigle.	0 60	0 70
Blé d'Inde do.	0 75	0 80
Graine de lin par minot.	0 90	1 00
Graine de mil.	2 80	3 10
Graine trèfle par lbs.	0 09	0 10
Graine de trèfle blanc.	0 12	0 15

VIANDES

Lard par 100 lbs.	8 50	9 00
Lard frais par lbs.	0 13	0 11
Lard salé.	0 10	0 11
Bœuf par lbs.	0 05	0 08
Mouton par lbs.	0 06	0 08
Agneau par quartier.	0 40	0 50
Veau do do.	0 60	1 00

VOLAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.	0 60	0 60
Poulets do do.	0 39	0 40
Dinde do do.	1 00	2 00
Oies do do.	1 20	1 20
Perdrix par couple.	0 09	0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 mits).	0 80	1 00
Navets par minot.	0 30	0 40
Carottes "	0 40	0 50
Oignons par minot.	0 29	1 50
" par tresse.	0 00	0 00
Ail par tresse.	0 15	0 17
Fèves par minot.	0 00	1 25
Choux (la pomme).	0 05	0 08
Noix par minot.	0 00	0 00
Pommes par minot.	1 20	1 25

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.	0 18	0 20
do salé do.	0 15	0 18
Oufs par douzaine.	0 18	0 18
Saindoux par lbs.	0 12	0 14
Sucre par lbs.	0 08	0 09
Sirup d'érable par gallon.	0 80	0 90
Miel par livre.	0 00	0 13
Laine par livre.	0 40	0 50
Laine on écheveau par lbs	0 60	0 70
Savon.	0 05	0 08
Peaux par livre.	0 04	0 05
Foin par cent bottes.	4 50	5 50
Foin par botte.	0 05	0 08
Paille par botte.	0 04	0 05
Etoffe la verge.	0 75	0 80

JOSEPH LEDUC,

Clerdu Marché.

G. A. CHAMPAGNE,

AVOCAT,

Admis au barreau, Nov. 1858

BUREAU ET RESIDENCE :

RUE MANSEAU.

JOLIETTE.

Important à savoir. — Une grande quantité de lampes et d'abat-jour, ont été reçus la semaine dernière, au magasin de Albert Gervais, Joliette.

Pour \$3,50 vous aurez une très belle lampe de librairie magnifiquement ornée et pour 10, 15 et 25cts, un abat-jour magnifique.

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE



DU DR NEY

Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catharrhe, du Croup et autres affections des Voies Respiratoires.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement. Ce remède précieux est composé d'herbes médicinales, et d'autres substances médicamenteuses, le tout scientifiquement combiné de manière à produire un effet PROMPT et EFFICACE. Le peu d'espace ne nous permet pas de donner ici même une faible partie des témoignages des personnes qui ont bénéficié de l'usage de cette admirable préparation. Nous ne citerons que le suivant, vu qu'il vient d'une personne bien connue et qui A SOUFFERT PENDANT PLUS DE VINGT ANS les tortures de cette terrible affection.

MONSIEUR,
Il me fait plaisir de vous donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY. Je souffre depuis vingt et un ans de l'Asthme, maladie si cruelle que j'ai contractée pendant le cours de la guerre de sécession, à laquelle je pris part comme militaire dans l'armée du Nord. Depuis cette époque, ayant voyagé beaucoup, et dans plusieurs pays, j'ai eu occasion d'essayer nombre de préparations très recommandées contre cette pénible affection ; mais je n'ai encore rien trouvé de comparable au SPECIFIQUE DU Dr NEY. Pour moi, c'est le remède par excellence. Une autre personne à qui j'ai recommandé ce médicament, s'en est servi avec le plus grand avantage et a éprouvé un soulagement immédiat. J'ai aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que mes enfants qui souffraient du rhume avaient éprouvé un soulagement considérable par le fait qu'ils étaient dans l'appartement où je faisais brûler du SPECIFIQUE. Je n'hésite donc pas à recommander en toute confiance aux malheureux asthmatiques le SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, dont l'usage m'a fait tant de bien. Votre bien dévoué etc.,

St-Alphonse de Rodriguez, 22 novembre 1886.
Le propriétaire se fera un plaisir de donner le nom et l'adresse du nombre de personnes qui ont employé le SPECIFIQUE avec le meilleur résultat à tous ceux qui lui en feront la demande, afin qu'ils puissent vérifier la véracité de ses avancés.

Prix : 50 centins et \$1.00 la boîte. Petites boîtes d'essai 25 centins.

Expédié franco par la malle sur réception du prix.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands

SEUL PROPRIETAIRE ET FABRICANT
LOUIS ROBITAILLE

PHARMACIEN-CHIMISTE

Joliette, P. Q.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément, quand par un usage judicieux du Restaurateur de Robson vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur noire primitive et faire disparaître ces signes d'une décrépitude précoce ?

Non seulement le Restaurateur de



MARQUE DE COMMERCE.

Robson rend aux cheveux leur noir primitif, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir et de leur donner un lustre incomparable. Essayez ce Restaurateur, et vous serez pleinement satisfait. Prix 50 cts la bouteille. Vendu chez tous les marchands et chez L. ROBITAILLE, Pharm, Joliette.

Aux Amis et au PUBLIC en General

M. CHARLES TELLIER,

MARCHAND DE

ST-FELIX de VALOIS

Est heureux d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'il a considérablement augmenté son assortiment dans les différentes branches de commerce qu'il tient, savoir : Assortiment complet dans les marchandises sèches, épicerie, etc. M. Tellier désire que le public prenne note du fait, que ses dépenses étant diminuées, il pourra et vendra à meilleur marché que par le passé. Le public de St-Félix de Valois et des paroisses environnantes, est prié d'en prendre note et de savoir choisir le marchand qui peut vendre le meilleur marché. A tous de faire une visite au magasin de M. Charles Tellier, et vous serez satisfaits. Mr Tellier profite de l'occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement reçu jusqu'à ce jour et promet satisfaction pour l'avenir. No 33, 22 m. 3m

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES

qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE,

ainsi que du tabac en feuille.

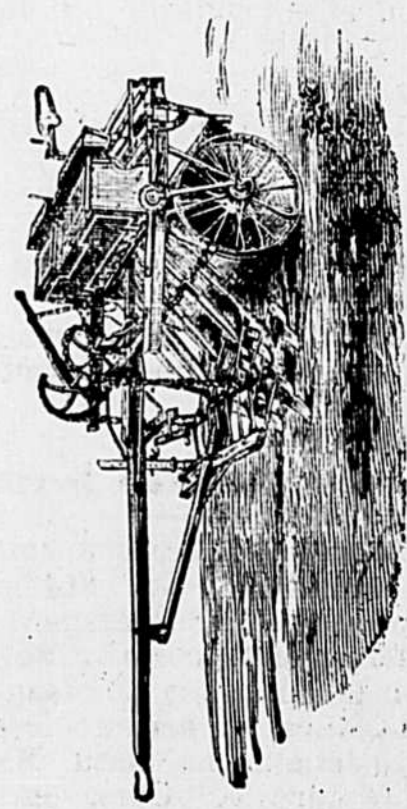
Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN,

JOLIETTE, P. Q.

20, 9, 14-12m

Rouleaux semant la graine de mil.



Messieurs les cultivateurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des rouleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate-forme entourée pour les poches, et grattoir à levier pour déboucher le rouleau. Le rouleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce rouleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herse. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour soier le bois de chauffage avec scie ronde, et fonctionnant avec force vapeur. On continue aussi à manufacturer nos machines à moudre, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garantit de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,
S. VESSOT & CIE.

Manufacturiers,
Joliette, P. Q.

COUPE GEOMETRIQUE

Opinion de quelques connaisseurs, gens expérimentés dans l'art de bien tailler. Les Certificats suivants ne laissent possibilité à aucun doute sur la supériorité du système de taillage ci-haut mentionné

LISEZ ET JUGEZ

- MM. OVIDE PELLETIER, Tailleur de St-Jean de Matha.
- GILBERT CHARTIER, Tailleur de St-Félix de Valois.
- ARTHUR MAGNAN, Tailleur de St-Julienne.
- CHARLES HARNOIS, Marchand Tailleur de New-York.
- HENRY TURCOTTE, Marchand-Tailleur de Lowell Mass.
- DEMOISELLE H. BOUTIER, Couturière de St-Thomas.

et une foule d'autres Personnes compétentes qu'il ne saurait trop long de mentionner ici ayant appris de

MR. J. ARSENE CHARLAND

TAILLEUR DE JOLIETTE,

le système de taillage appelé

LA COUPE GEOMETRIQUE

est certifié sous leur signature que le dit système n'importe de beaucoup sur tous les autres systèmes en usage au Canada ou ailleurs.

Teinturerie. — N'oubliez pas que Albert Gervais, est agent pour la teinturerie à vapeur de M. Joseph Gonthier, teinturier de Trois-Rivières. Les ouvrages sont garantis, dévorés promptement et à bas prix.

Au public voyageur !!!

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes : Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur la vie et la vie, savoir : La Guardian, sur la vie, La Commercial Union, sur la vie et la vie, La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

Bureau : Rue Manseau, Ancienne résidence de F. B. Godin, Etc. JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances, tant sur la vie que la vie. Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapins. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc. Ils payent le plus haut prix pour tous les sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

M. P. E. Beaupré,

Entrepreneur-Menuisier,

Rue Notre-Dame

JOLIETTE.

M. Paul Emile Beaupré, annonce au public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de

PORTES, CHASSIS, Etc.,

et qu'il entreprendra toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, à des prix très réduits.

Encouragez M. P. E. Beaupré, et vous aurez la satisfaction de pouvoir dire qu'il travaille à bon marché, et avec un gout supérieur. Allez lui faire une visite, car ses prix défient toute compétition.

n26, 27ja 87 1 a.